



**Interreg**

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE  
EUROPESE UNIE



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DU PROGRAMME

Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional

Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

## CONTEXTE

La stratégie du programme est basée sur la stratégie Europe 2020 en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive - cadre de référence des objectifs que l'Union européenne veut atteindre à l'horizon 2020. Pour cette période, la Commission européenne met l'accent sur cinq grandes priorités : l'emploi, la recherche et le développement, l'éducation, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la lutte contre le changement climatique et les énergies renouvelables.

En ce qui concerne la politique de cohésion, elle a convenu d'investir un budget de 351,8 milliards d'euros dans les régions et les États européens. Au total, 10,1 milliards d'euros sont alloués à la Coopération Territoriale Européenne, dont 170 millions au programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen.

**€ 170.000.000**

37%



Améliorer et soutenir la collaboration transfrontalière en recherche et innovation

16%



Accroître la compétitivité transfrontalière des PME

27%



Protéger et valoriser l'environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières

20%



Promouvoir la cohésion et l'identité commune des territoires transfrontaliers

## A PROPOS DU PROGRAMME

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est l'un des programmes de Coopération Territoriale Européenne. Il s'inscrit dans une volonté de favoriser les échanges économiques et sociaux entre quatre régions transfrontalières : les Régions Hauts-de-France et Grand Est en France ; la Wallonie, la Flandre occidentale et la Flandre orientale en Belgique.



62.000 km<sup>2</sup>

10.800.000 habitants/inwoners



La mission principale d'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est de rassembler et de soutenir des projets transfrontaliers dont le but est de **résoudre des défis régionaux communs**.

Pour le territoire couvert par le programme, **6 enjeux ont été identifiés** :

- L'accroissement de l'effort de recherche/développement et de l'innovation ;
- L'accompagnement des PME dans leur développement et leur accès aux marchés, à l'international, en particulier de l'autre côté de la frontière ;
- La protection et la préservation des ressources transfrontalières, en particulier vis-à-vis des risques naturels et technologiques ;
- La valorisation du patrimoine transfrontalier ;
- Le soutien à la cohésion territoriale et à la création d'emploi à l'échelle des bassins de vie et d'emploi transfrontalier ;
- Le développement et la pérennisation d'offres de services transfrontaliers à la population en matière sanitaire et sociale.

Pour en savoir plus sur les priorités du programme, [cliquez ici](#).

Pour la zone de coopération, un taux de cofinancement de **50% par le FEDER** (Fonds européen de développement régional), **55% pour les portefeuilles de projets**, est appliqué.

## L'ANNÉE 2017 EN QUELQUES LIGNES

L'année 2017 a été principalement consacrée à la sélection des projets déposés lors du deuxième appel à projets, au suivi de la mise en œuvre des projets engagés lors du premier appel à projets, à l'instruction et la sélection des micro-projets dans le cadre de deux appels et à l'organisation de l'événement annuel du programme portant sur la communication dans un contexte européen.

### 1. LE DEUXIÈME APPEL À PROJETS

Les appels à projets du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen s'articulent en deux phases : premièrement, le dépôt d'un **pré-projet**. Dans le cas où le pré-projet est sélectionné par le Comité de Pilotage du programme, les opérateurs sont invités à déposer, dans un second temps, un **projet**.

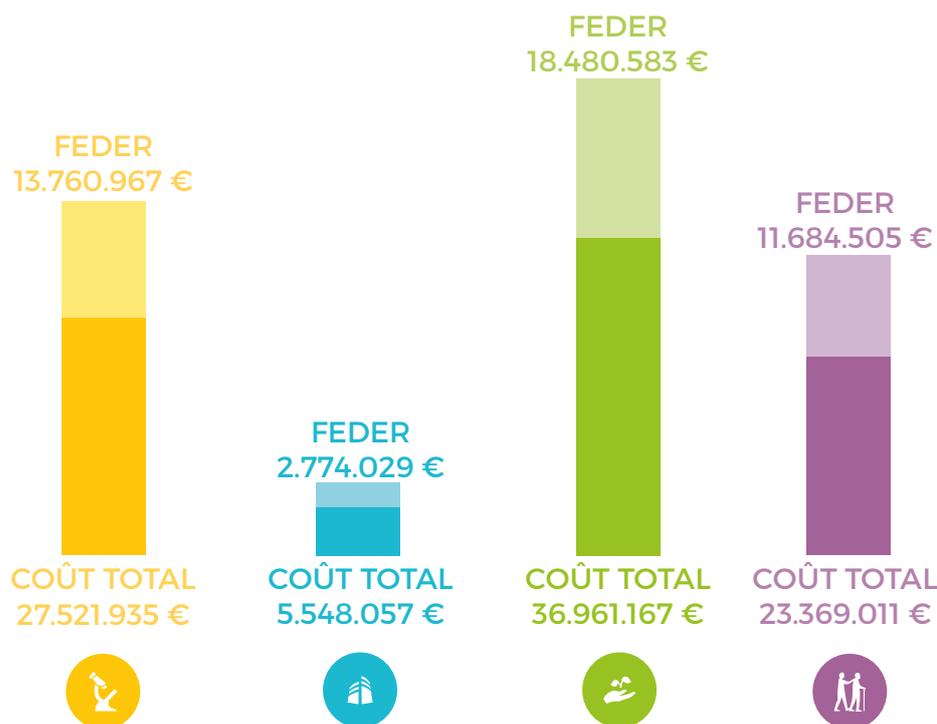
+ **01**  
DÉPÔT D'UN PRÉ-PROJET

+ **COMITÉ DE PILOTAGE**

+ **02**  
DÉPÔT D'UN PROJET

Lors du deuxième appel, **118 pré-projets** ont été déposés et déclarés recevables. Parmi les **66 pré-projets sélectionnés** pour accéder à la deuxième phase de l'appel à projets, **60 projets ont in fine été déposés** par les opérateurs. Après avoir fait l'objet d'une instruction par l'Assistance technique et les Autorités partenaires du programme, **42 projets ont été acceptés**. 5 projets faisaient par ailleurs toujours l'objet d'une analyse fin 2017.

Voici la répartition budgétaire des projets du deuxième appel par axe :



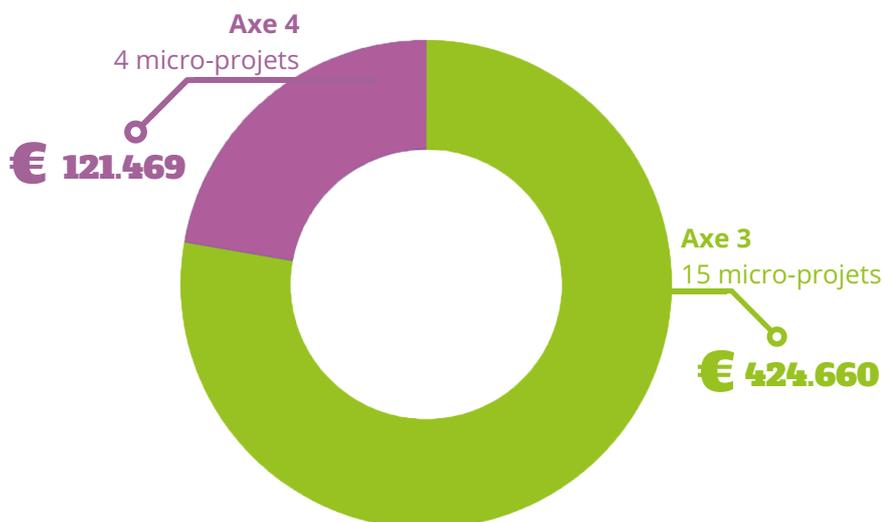
## 2. LES MICRO-PROJETS

Le programme soutient également des micro-projets. D'une durée de maximum 18 mois, les micro-projets bénéficient d'une subvention maximale de 30.000€, financée à 100% par le FEDER. Ils ont pour vocation de susciter des coopérations transfrontalières de proximité dans les thématiques de l'environnement (axe 3) et de la cohésion sociale (axe 4).

Le premier appel à micro-projets a été lancé par le programme lors de l'événement annuel 2016 à Zwevegem. Lors de ce premier appel, 26 micro-projets ont été déposés.

Le deuxième appel à micro-projets s'est quant à lui clôturé le 15 septembre 2017. 32 micro-projets ont été déposés.

Au total, 19 micro-projets sont aujourd'hui mis en oeuvre pour un budget FEDER de 546.129€, répartis par axe comme suit :



Un troisième appel à micro-projets se déroulera en 2018.

### 3. ZOOM SUR LES PROJETS

Découvrez ci-dessous l'état d'avancement de quelques projets bénéficiant du soutien du programme.



## AXE 1

AMÉLIORER ET SOUTENIR LA COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRE EN RECHERCHE ET INNOVATION

### RECY-COMPOSITE

« RECYCLAGE DE MATÉRIAUX COMPOSITES : APPROCHE TRANSFRONTALIÈRE VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

**Interreg**

France-Wallonie-Vlaanderen



**RECY-COMPOSITE**

### Objectif général

Le projet RECY-COMPOSITE a pour objectif de répondre au défi du recyclage des matériaux composites par une approche transfrontalière globale à trois niveaux : recyclage matière, recyclage thermo-chimique (pyrolyse, solvolysse) et valorisation énergétique uniquement en dernier recours.

## Résumé

Les matériaux composites sont largement utilisés dans différents secteurs porteurs de la zone transfrontalière : les transports, les sports, le sanitaire, l'éolien ou encore l'aéronautique. En Europe, on estime la production de ces matériaux à 2,8 millions de tonnes par an. Et ce chiffre ne cesse de croître ! C'est dire si leur recyclage est un enjeu important, d'autant que 20 % de ces déchets plastiques et composites, plus communément appelés « les inertes », finissent encore en décharge.

Le recyclage de ces matériaux est un enjeu majeur dans un contexte européen de transition vers une économie circulaire pour une utilisation efficace des ressources et une réduction des impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie. La recherche appliquée de ce projet est menée à la fois sur les déchets de production de composites thermodurs et sur les matériaux composites en fin de vie. Dans la perspective d'un transfert industriel, l'aspect économique est pris en compte pour sélectionner les solutions technologiques de recyclage en respectant la hiérarchie des modes de traitement des déchets décrite dans la législation. Une voie innovante envisagée est l'utilisation des matières recyclées ou des produits issus du recyclage chimique en tant qu'agents de charbonnisation pour la mise au point de systèmes intumescents.

## Etat d'avancement

Le démarrage du projet transfrontalier RECY-COMPOSITE, lancé le 1er avril 2016, s'est traduit par des actions de communication et de sensibilisation des entreprises, en parallèle avec les activités de recherche.

Depuis, les partenaires ont pris différents contacts avec des industriels de la zone transfrontalière pour obtenir des échantillons de composites thermodurs et thermoplastiques à recycler. Ils continuent leurs travaux de recherche sur ces échantillons et plus particulièrement sur les aspects de préparation mécanique (broyage et séparation), formulation de systèmes intumescents, (micro-)extrusion, évaluation des propriétés, et solvolysé dans le cas des composites à matrice thermodurcissable.

Dès la première année du projet, les partenaires du projet ont contacté et sensibilisé une quarantaine d'entreprises issues des trois versants du territoire et obtenu des échantillons de matériaux composites à recycler. Afin d'élargir le nombre d'entreprises susceptibles d'être impactées, les partenaires ont participé à différents colloques, conférences, ou salons professionnels centrés sur les thématiques du recyclage, des composites et des marchés ciblés dans le projet.



Bateau de plaisance hors d'usage BPHU  
CTP



Réacteur de solvolyse Certech



Composite broyé - CTP

Essai cône calorimètre  
CREPIM

## Opérateur chef de file



## Opérateurs



## Budget

Coût total : 3.180.556,30 €

Montant FEDER mobilisé : 1.590.278,13 €

Privé : 00,00 €

Contrepartie Nationale Publique : 345.470,84 €

**Durée :** 01/04/2016 – 31/03/2020

## Contact

Bénédicte Goffin - Project Manager  
benedicte.goffin@certech.be

Plus d'infos





## AXE 2

ACCROITRE LA COMPÉTITIVITÉ TRANFRONTALIÈRE DES PME

### FACTORY 4.0

« ACCOMPAGNEMENT DES PME/PMI VERS L'INDUSTRIE 4.0 GRÂCE À LA TRANSFORMATION DE LEUR APPAREIL DE PRODUCTION »



GoToS3

Factory 4.0

### Objectif général

Accompagner la mutation économique du territoire transfrontalier vers l'industrie 4.0.

### Résumé

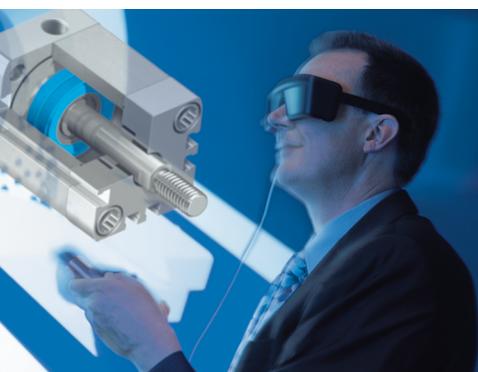
La mise en œuvre de l'industrie 4.0 dans les PME est l'objectif du projet [Factory 4.0](#), en intégrant davantage l'automatisation et le numérique dans les méthodes de production des entreprises. A terme, 180 entreprises pourront bénéficier d'un diagnostic complet, avec plan d'actions, d'ici la fin du projet fixée en 2020 !

Le projet Factory 4.0, inscrit dans le portefeuille de projets GOTOS3, vise à moderniser les PME de la zone transfrontalière via un accompagnement qualifié et personnalisé. Il est mis en œuvre par le biais d'un partenariat tripartite : le CETIM, le CITC, MECANOV, NFID (en tant que chef de file) pour le versant français, le pôle MECATECH pour le versant wallon, POM et le Sirris pour le versant flamand.

Dans le cadre du projet, un réseau de démonstrateurs transfrontaliers est mis à disposition des industriels souhaitant visualiser les technologies innovantes et les modes d'organisation de l'industrie du futur. Des clubs d'entreprises sont constitués également sur des thématiques précises pour bénéficier de la dynamique en œuvre sur la zone transfrontalière.

Développement

© Hauts-de-France Innovation



Formation robotique

© Hauts-de-France Innovation



Découpe laser

© Hauts-de-France Innovation



## Etat d'avancement

Après avoir mis en place les différents outils de diagnostic, les partenaires ont plus particulièrement avancé sur l'aspect communication du projet dont la présentation du programme d'accompagnement du projet dans différentes manifestations qui visent à toucher les professionnels de la région transfrontalière. Ces manifestations ont permis de sensibiliser plus de 70 entreprises. Trois événements de communication du projet ont eu lieu avec le lancement d'un démonstrateur, le premier club d'entreprises et un atelier Factory sur le numérique.

Dans un deuxième temps, un panel d'experts transfrontaliers s'est mis en place afin de répondre à la nécessité de diagnostics et de rédaction de plans d'action pour les entreprises de la zone. A ce jour, 12 entreprises se sont déjà inscrites dans cette démarche.

La mise en place des clubs d'entreprises Factory 4.0 s'est également formalisée par le choix des thématiques retenues, telles que IOT, robotique, intelligence artificielle...

A ce jour, 23 entreprises ont été prospectées et 16 entreprises ont décidé de rejoindre le programme. A la fin 2017, 12 diagnostics préliminaires avaient déjà été débutés et 3 en étaient déjà au stade du diagnostic ciblé.

## Opérateur chef de file



## Opérateurs



## Budget

Coût total : **4.000.883,41 €**

Montant FEDER mobilisé : **2.200.485,84 €**

Privé : **0 €**

Contrepartie Nationale Publique : **1.800.397,57 €**

**Durée** : 01/10/2016 – 30/06/2020

## Contact

Lionel Buissières - Chef de projet Industrie du Futur  
lbuissieres@nfid.fr

Plus d'infos





## AXE 3

PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT PAR UNE GESTION  
INTÉGRÉE DES RESSOURCES TRANSFRONTALIÈRES

### DEMO

« DURABILITÉ ET ÉCOLOGIE DANS LE SECTEUR DE LA MUSIQUE ET  
DE SES OPÉRATEURS »



### DEMO

#### Objectif général

Mise en œuvre d'actions innovantes transfrontalières en faveur de l'environnement, de l'inclusion sociale, du développement économique, de l'emploi et de la formation, d'actions de sensibilisation du grand public et des réseaux professionnels.

#### Résumé

Piloté par le Grand Mix, le projet [DEMO](#) (Durabilité et Ecologie dans le secteur de la Musique et de ses Opérateurs) scelle un partenariat franco-belge à l'hétérogénéité féconde autour des enjeux essentiels du développement durable dans le secteur des musiques actuelles et de la mise en valeur du patrimoine naturel transfrontalier.

Grâce au projet, les initiatives se sont multipliées autour de la réflexion et de l'expérimentation d'actions transfrontalières sur des enjeux environnementaux, sociaux et économiques tels que le développement d'une application mobile de promotion des transports doux, l'achat d'un véhicule électrique, l'instauration de programmes de réduction des déchets et leur recyclage, l'intégration dans les lieux et les événements culturels des personnes en situation d'exclusion et de handicap, la promotion des produits locaux, des actions de valorisation du patrimoine auprès du public des événements et bien d'autres.

#### Etat d'avancement

Depuis son lancement en avril 2016, un travail ambitieux sur le diagnostic environnemental, avec l'expertise d'une consultante extérieure, a été lancé. Les partenaires ont également travaillé sur l'élaboration du cahier des charges d'une étude dont l'objectif est de mettre en lumière le poids des retombées socio-économiques des partenaires sur leur territoire et de mesurer l'impact de leurs actions. Des présentations professionnelles ont été menées de façon conjointe dans toute la zone de coopération et ont permis de communiquer et de sensibiliser le grand public.

Enfin, des expérimentations et actions pilotes ont été développées dans plusieurs domaines :

**Sur le volet environnemental** : promotion de la mobilité douce, application « Green Miles », véhicule électrique et bornes de rechargement, covoiturage pour les festivals, mise à disposition de bus, réduction des déchets, mise en place d'un dispositif de remplacement de bouteilles d'eau en plastique par des gourdes d'eau filtrée, poubelles de tri, bacs à compost, création d'une signalétique de pictogrammes pour les festivals, collecte de mégots de cigarettes, mise en place d'éco camping, modification des installations lumières existante par des Led, utilisation de panneaux solaires, fabrication de mobilier externe,...

**Sur le volet social** : plusieurs séries d'actions sont déployées pour favoriser l'accessibilité aux événements culturels aux personnes à mobilité réduite ou en situation d'exclusion sociale : installations de plaque roulante mise en place du dispositif « Subpak » pour les sourds et malentendants, organisation de formations « transfrontalières » sur la langue des signes, concert en chant signé...

En matière d'inclusion et de lien social, les partenaires ont également mis en place pour leurs bénévoles en amonts des événements, des formations sur les aspects de développement durable, d'éco responsabilités, de premiers secours et de prévention des risques en milieu festifs ainsi que des stages de confection de mobilier écologique.

Enfin en termes de prévention, on peut citer la distribution de bouchons d'oreilles, la mise à disposition des casques pour enfants et l'organisation de moulage de protections auditives ;

**Sur le volet économique** : les partenaires ont favorisé l'économie locale et la promotion des produits locaux en développant au sein de leur structure une « ferme de proximité » ou les producteurs locaux et les agriculteurs peuvent venir vendre leurs produits à la population locale.

La diversité des réseaux de chaque partenaire permet d'essaimer largement la démarche et les actions de DEMO et permet d'atteindre un très large public. Ainsi, à ce jour, 597.500 personnes ont été touchées par les différentes actions du projet depuis son démarrage.



©Simon Gross  
« La Green Cross de Dour festival en action »



Promotion du circuit court



©Joseph Havenne  
« Le cadre verdoyant du Dour festival »



© Vanessa Coquelle  
« Gestion des déchets au Dour festival »



©Yohann Labaye  
« Accueil des PMR »



« Mixité sociale à la Fête de l'îlot des 4Eclusés »



©Yohann Labaye  
« Le stand itinérant DEMO pour les festivals »

Opérateur chef de file



Opérateurs



Budget

Coût total : **3.658.460,50 €**

Montant FEDER mobilisé : **1.829.230,23 €**

Privé : **0 €**

Contrepartie Nationale Publique : **485.039,89 €**

Durée : 01/04/2016 – 31/03/2020

Contact

Mathieu Dauchy - Chargé des Relations Publiques/Assistant Communication  
mathieu@legrandmix.com

Plus d'infos



SAPOLL

« SAUVONS NOS POLLINISATEURS - PLAN D'ACTION  
TRANSFRONTALIER POUR LES POLLINISATEURS SAUVAGES »



SAPOLL

Objectif général

Le projet SAPOLL initie la mise en place d'un plan d'action transfrontalier en faveur des pollinisateurs sauvages. Ceux-ci sont essentiels au maintien de l'agriculture et des écosystèmes de la zone de coopération.

## Résumé

Les insectes tels que les abeilles, les syrphes et les papillons, essentiels à la pollinisation des fleurs et des plantes et par conséquent, au maintien de l'agriculture et des écosystèmes, sont largement menacés.

Lancé le 1er avril 2016 pour une durée de plus de trois ans, le projet [SAPOLL](#) a pour objectif de mettre en place un plan d'action pour la conservation des pollinisateurs sauvages sur la zone transfrontalière d'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen. Élaboré avec les différents acteurs de ce territoire et adapté au contexte régional de chaque versant, les trois enjeux majeurs du plan d'action sont :

- La sensibilisation du grand public : avec la mise en place d'actions de communication, de sensibilisation et de sciences préparatives afin d'avertir le public le plus large du déclin des pollinisateurs ;
- La mobilisation des réseaux d'observateurs : en interconnectant le tissu naturaliste transfrontalier grâce à des groupes de travail et des formations ;
- Le suivi scientifique des pollinisateurs sauvages : en réalisant un suivi sur l'ensemble du territoire transfrontalier.

Ce plan se veut le point de départ d'actions en faveur des pollinisateurs, en apportant le contexte scientifique, didactique et appliqué nécessaire à chacun, qu'il s'agisse de citoyens, de décideurs, d'entrepreneurs ou de gestionnaires d'espaces.

## Etat d'avancement

A l'instar de l'année 2016 qui avait véritablement lancé SAPOLL sur la scène médiatique, 2017 a grandement contribué à la diffusion du projet au sein de la zone transfrontalière grâce à une communication riche et variée. Durant l'année 2017, une exposition itinérante a également été inaugurée. Élément majeur du projet, cet outil de sensibilisation parcourra la zone transfrontalière durant les trois prochaines années du projet.

Le projet pilote "Bords de routes", visant à étudier l'intérêt des prairies fleuries sur les délaissés routiers a été la première activité du plan d'action sur laquelle les partenaires SAPOLL se sont focalisés. Au total, ce sont plus de 5 hectares de délaissés routiers qui sont ainsi valorisés à ce jour.

De manière complémentaire, les actions dédiées à la sensibilisation du grand public transfrontalier constituent une priorité pour les partenaires du projet. L'année 2017 a été l'année de la mise en œuvre de cette sensibilisation au travers des journées annuelles des pollinisateurs, notamment APIDAYS en France et la Foire de Libramont en Wallonie, de la réalisation de plus de 13 animations et excursions gratuites à destination du grand public, et de la tenue de conférences et de stands. Un autre aboutissement fut la conception et la diffusion des premières "fiches espèces" qui permettront aux observateurs de

la région transfrontalière de renseigner les espèces cibles et ainsi de participer au recensement des espèces pollinisatrices de nos régions.

Des sessions de formations naturalistes à destination des professionnels ont également débuté en Belgique et en France. Celles-ci ont rassemblé plusieurs dizaines de personnes impliquées professionnellement dans la conservation de la nature. Accompagnées de l'animation de groupes de travail, ces formations permettront d'harmoniser les compétences et de diffuser les connaissances entomologiques au travers de la zone transfrontalière.

Enfin, les partenaires se sont mobilisés pour échantillonner massivement le territoire SAPOLL dans une base de données. Un premier article scientifique publié a permis de chiffrer la contribution de la pollinisation par les insectes pour l'alimentation humaine dans la zone SAPOLL à une valeur estimée de 378 millions d'euros.

## Opérateur chef de file



## Opérateurs



## Budget

Coût total : **2.399.379,85 €**

Montant FEDER mobilisé : **1.199.689,90 €**

Privé : **0 €**

Contrepartie Nationale Publique : **529.177,50 €**

**Durée :** 01/04/2016 – 31/12/2019

## Contact

Maxime Drossart - Chargé de Communication  
maxime.drossart@umons.ac.be

Plus d'infos



Exposition  
© EDEN62



Hôtels à insectes  
© EDEN62



Apidays 2017  
© M. Folschweiller



Formation professionnelle  
© M. Folschweiller



Exposition  
© EDEN62



Formation professionnelle  
© M. Folschweiller



Exposition  
© EDEN62



## AXE 4

PROMOUVOIR LA COHÉSION ET L'IDENTITÉ COMMUNE DES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS

### DIG-E-LAB

« RECHERCHE ET INNOVATION AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE NUMÉRIQUE »



### Dig-e-Lab

### Objectif général

L'objectif du projet Dig-e-Lab est de créer une dynamique d'excellence autour des dispositifs de formation en ligne, utilisant des supports vidéos, pour le contexte transfrontalier.

### Résumé

De nombreux freins à la mobilité transfrontalière et à l'intégration sur les marchés de l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les travailleurs occupés existent dans la zone ciblée par le projet [Dig-e-Lab](#). En effet, la barrière de la langue, les spécificités liées à certains métiers qualifiés et la méconnaissance des opportunités de travail impactent la mobilité entre les différents versants de la zone de coopération. Les formations en ligne sont alors une des clés pour améliorer cette mobilité transfrontalière et pour faciliter l'intégration des marchés de l'emploi. Cependant, force est de constater que de nombreux projets de formations numériques ne sont pas connus du grand public, et sont même parfois boudés par leurs utilisateurs. L'objectif du projet Dig-e-Lab est de créer une dynamique d'excellence autour des initiatives de formation en ligne, en utilisant des supports vidéo pour le contexte transfrontalier. Ces initiatives cibleront des thématiques bien précises telles que les formations au bilinguisme, les formations dédiées aux métiers en pénurie/émergents et les formations aux métiers techniques avec des spécificités de part et d'autre de la frontière.

Le partenariat se concentre principalement sur les actions suivantes :

- Création d'une grille de critères (pédagogiques et technologiques) afin de retenir des dispositifs de formation, parmi tous les dispositifs répertoriés par le partenariat depuis le démarrage du projet (30 dispositifs répertoriés à ce jour) ;
- Tenue et compilation d'interviews avec les gestionnaires de formation afin de soulever les principales caractéristiques, freins et moteurs de leur formation en ligne.



## Etat d'avancement

Lancé le 9 mars 2017 à l'Eurometropolitan e-Campus de Tournai, le partenariat a mis un focus important sur les activités de communication durant les débuts du projet. Dans le cadre de la dissémination du projet, les partenaires ont également assisté à des événements permettant de faire connaître Dig-e-Lab à d'autres chercheurs.

De plus, les partenaires ont réalisé un état des lieux et ont proposé, en juin 2017, la liste des initiatives de formation potentiellement utilisables pour le projet qui compte 30 propositions. Une grille de critères permettant de sélectionner les formations qui seront étudiées a été créée, grille basée sur des critères technologiques mais également sur des critères pédagogiques.

Les 3 premières formations en ligne reprises dans le cadre du projet sont :

- Pour le versant wallon : « Une mouche dans le potage », formation aux métiers de la bouche et formation aux métiers en pénurie ;
- Pour le versant français : « Projet Pod », formation en e-learning manager (formation aux métiers émergents) ;
- Pour le versant flamand : « Nedbox », formation en langue.

Parallèlement à ces actions et afin de préparer la suite du projet, les partenaires ont travaillé à la mobilisation de cadres théoriques et à la définition de protocoles de recherche dans le but de connaître ce qu'il est possible d'analyser dans le cadre de formations en ligne.

Ils se sont également attelés à la recherche et au développement de technologies d'analyse vidéo sur l'attention visuelle pour comprendre comment les personnes qui suivent la formation se comportent. Au terme de plusieurs phases d'analyses, des améliorations pourront être apportées qui seront par la suite testées et évaluées scientifiquement.

## Opérateur chef de file



## Opérateurs



Agence  
du Numérique

## Budget

Coût total : **2.276.999,99 €**

Montant FEDER mobilisé : **1.138.499,99 €**

Privé : **0 €**

Contrepartie Nationale Publique : **486.909,61 €**

**Durée** : 01/10/2016 – 30/09/2020

## Contact

Mathilde Musin - Chargée de Mission  
mathilde.musin@ee-campus.be

Plus d'infos



## 4. RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT ANNUEL DU PROGRAMME

Jeudi 16 novembre 2017, 183 opérateurs ont participé à une journée de réflexion et de mise en pratique de la communication européenne. Des professionnels de la communication se sont succédés toute la journée pour tenter d'apporter aux opérateurs de nouvelles pistes de réflexion autour de leur communication.

Le séminaire, organisé par le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen et intitulé « Ambassadeurs de l'Europe : communiquer activement et efficacement sur les projets », s'est tenu dans l'hémicycle du Conseil Régional Hauts-de-France à Lille.



*Communiquer sur les fonds européens, c'est un défi quotidien.*

**Elizabeth Boulet**

Conseillère Régionale déléguée en charge des Fonds européens  
Hauts-de-France

*Rien n'est possible sans les opérateurs. Rien n'est durable sans la coopération.*

**Sabrina Curzi**

Coordinatrice - Département Coopération territoriale européenne et Europe des voisins  
Wallonie-Bruxelles International



Communiquer sur les projets de façon convaincante, faire passer un message de manière effective et bénéficier de conseils d'experts en communication, tels étaient les objectifs fixés pour cet événement.

Le programme, diversifié, s'est articulé autour d'interventions de professionnels experts dans leur thématique, pour traiter plus spécifiquement trois aspects de la communication :

- **la communication européenne** : intervention de la Commission européenne (DG REGIO) et du programme Interreg Central Europe ;
- **les relations avec la presse** : échanges avec un panel de journalistes français et belges de renom pour identifier les diverses facettes de la communication journalistique ;
- **la visibilité des projets** : échanges avec des experts pour améliorer la communication visuelle et créative et accroître sa présence sur les réseaux sociaux.



Découvrez le résumé des interventions de cet évènement, ainsi que l'ensemble des présentations PowerPoint sur le [site web](#) du programme. Les photos sont disponibles [ici](#).

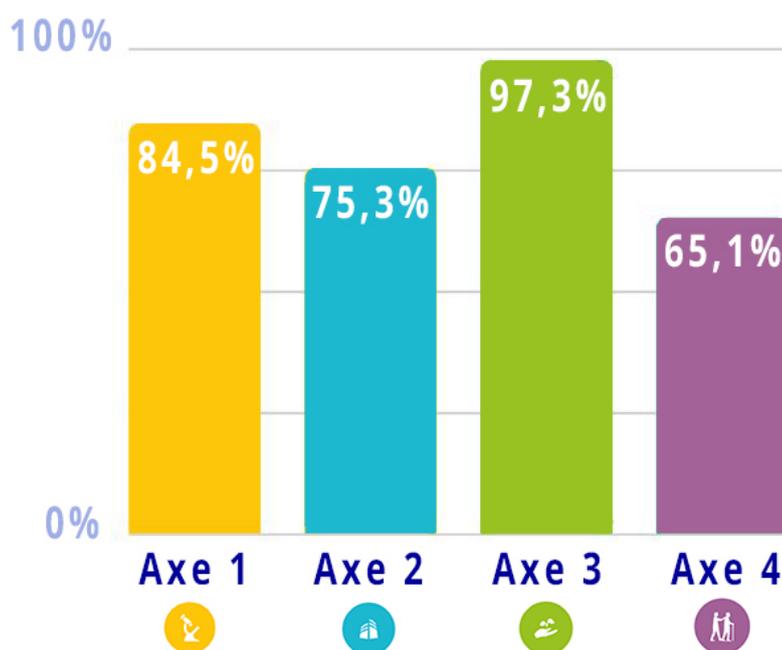
TONU@CARTOONBASE.COM

TONU@CARTOONBASE.COM

## CONCLUSIONS

Depuis sa création, le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen connaît un beau succès.

Fin 2017, le taux d'engagement FEDER (Fonds européen de développement régional) du programme s'élève à **82,5%** de l'enveloppe disponible, répartis par axe comme suit :



En 2018, le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen poursuivra sa route au travers de l'accompagnement des projets déjà sélectionnés et le partage de leurs résultats. L'année à venir verra aussi la sélection des projets et micro-projets du troisième appel.

**Vous désirez en savoir plus sur les projets financés par Interreg France-Wallonie-Vlaanderen ?**

Consultez les fiches de tous les projets acceptés [ici](#).

## PLUS D'INFOS ?

[www.interreg-fwvl.eu](http://www.interreg-fwvl.eu)

 @InterregFWVL



## GLOSSAIRE

**Projet** : il s'organise en modules de travail articulés autour d'un objectif global. D'une durée maximale de quatre ans – dans la limite de la durée du programme - il est financé à 50% et est porté au minimum par un opérateur de chaque côté de la frontière, ou, le cas échéant, par une structure unique transfrontalière.

**Portefeuille de projets** : outil innovant développé par le programme dans le cadre de la période de programmation 2014-2020. L'expérience a montré que certains projets auraient pu être menés de façon mieux articulée sur plusieurs territoires et que des synergies auraient pu être mises en place pour fédérer les acteurs et poursuivre les initiatives enclenchées. L'objectif du portefeuille de projets est de mettre en synergie dans une approche intégrée, des projets se développant sur un territoire bien identifié ou sur une thématique bien ciblée de manière à démultiplier les effets des différents projets en optimisant les résultats obtenus pour obtenir un impact beaucoup plus marquant sur les territoires ou populations visés.

Le portefeuille de projets est donc constitué d'une grappe de projets, portant sur différents domaines et thèmes, mais qui ont un objectif commun de développement économique et social d'un territoire transfrontalier spécifique (portefeuille territorial), ou d'une filière transfrontalière (portefeuille thématique). Les portefeuilles de projets sont financés à 55% par le FEDER.

**Micro-projet** : Le micro-projet a pour vocation d'initier et de développer des collaborations transfrontalières de proximité, dans un cadre de coopération simplifié. Les micro-projets offrent la possibilité aux opérateurs moins avertis en matière de subside européen de s'inscrire simplement et efficacement dans une démarche de coopération transfrontalière.

**Comité de Pilotage** : instance regroupant l'Autorité de Gestion, l'Assistance technique et tous les Partenaires institutionnels du programme, le Comité de Pilotage gère la sélection des projets transfrontaliers sur la base de critères de sélection bien précis et validés par le Comité de Suivi.